COMMUNE DE MURS ERIGNE

DOB 2019

PRÉSENTÉ LE 5 FÉVRIER 2019

Sommaire

- 1- L’environnement économique et budgétaire
- 2- Le paysage financier des collectivités en 2019
- 3- La situation financière de la commune en 2017
- 4- Les orientations budgétaires

Rappel

- La présente note sur le **Débat d'Orientation Budgétaire** a été établie conformément à l'article L 2312-1 complété par l'article 107 de la loi n°2015-991 du 9 août 2015 dite loi NOTRe ; il prévoit une présentation en conseil municipal dans les 2 mois qui précèdent le vote du **B**udget **P**rimitif.
- Il permet :
  - D'aborder succinctement la situation économique internationale et nationale
  - D'informer sur la situation financière de la commune, en toute transparence
  - De discuter les orientations budgétaires de la collectivité
  - De préciser la structure et l'évolution de la dette de la commune.

- **Ce rapport n'a aucun caractère décisionnel**, et n'est pas un pré-budget. Il donne lieu à délibération et à transmission au contrôle de légalité.

L'économie mondiale

Comme ces dernières années les USA et la Chine ont été les locomotives de l'économie mondiale. Cette économie reste toutefois très chahutée par les conflits économiques (USA/Chine), armés (Moyen-Orient), mais aussi par des tensions entre certains états comme l'Arabie Saoudite et l'Iran ou encore par des politiques protectionnistes et populistes dans certains pays du globe. Malgré tout la croissance mondiale devrait être légèrement inférieure à 2017 de l'ordre de 3,3%.

Ceci dit comme chaque année nous ne sommes pas à l'abri d'un nouveau ralentissement car des tensions commerciales entre pays peuvent freiner les échanges.

Zone euro

En Europe la croissance devrait atteindre 1,6,% en 2018. Après une bonne année 2017 (2,4%), on pouvait espérer une prolongation de la croissance économique. Hélas certains pays, comme la France ou l'Allemagne, n'ont pas été au rendez-vous. Le Brexit, la montée du populisme, les mesures protectionnistes enfin n'ont pas confirmé la reprise de 2017.

La Grande Bretagne sortira de l'Europe le 29 mars 2019. Les conséquences seront très lourdes pour la Grande Bretagne mais aussi pour l'Europe. Leur taux de croissance 2018 sera de 1,3% contre 1,9 en 2016 et 1,8% en 2017 et les prévisions s'annoncent très contradictoires en fonction des études pour les10 prochaines années. Brexit ? No Brexit ?

I – L'environnement économique et budgétaire (3/7)

France : la croissance faiblit en 2018

- Comme à notre habitude lors d'une reprise économique, nous sommes souvent les derniers à prendre le train et les premiers à en descendre. Après une **croissance de 2,3% en 2017** et des prévisions de 2% pour 2018 nous allons avoir du 1,5% Il faut dire que l'année **2018** a été une **catastrophe en matière économique** : la hausse de la CSG, la hausse de l'inflation ont eu pour effet une baisse de la consommation des ménages. A cela s'ajoutent une grève à la SNCF qui a duré 6 mois, et enfin le mouvement des gilets jaunes, expliquent ce fort ralentissement de notre économie.
- Depuis 2009 la France était dans la **procédure de déficit excessif** par l'UE. Elle en est **sortie en mai 2018 pour mieux y revenir fin d'année**. Après 2,6% du PIB en 2017, la **dette** devrait repasser la barre symbolique des **3%.**
- **L'inflation** connait un regain de **hausse en 2018** : elle se situe à **1,8%** après un taux de 1% en 2017. Cette hausse s'explique en partie par l'augmentation des énergies, du tabac et des carburants avant une chute du Brent fin 2018. Cette inflation pèse bien sûr, sur la consommation des ménages. **La balance commerciale** se creuse toujours puisque nous passons d'un **déficit** de 64Mds€ à **68Mds€** en 2018.**Le chômage** reste stable passant de 9,1% fin 2017 à 9,30% fin du 3ème trimestre 2018

Inflation 2004-2018

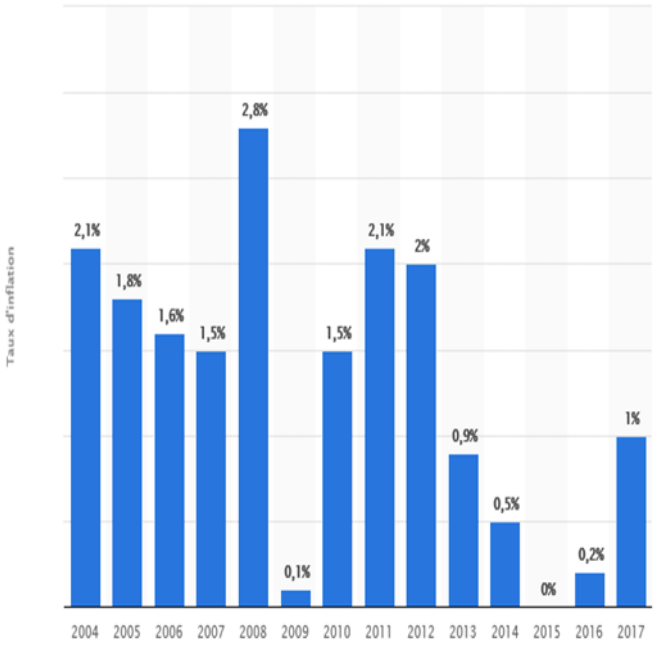

Les marchés financiers en 2018

Nous avions abordé l'an dernier la bonne santé des marchés financiers et avions avancé que nous verrions peut être une nouvelle crise tant la dette des ménages américains était élevée. Aujourd'hui, après des années de hausse, Wall Street et les marchés mondiaux ont subi un brusque retournement des tendances sur fonds de hausse des taux et d'inquiétudes pour la croissance mondiale (-19,15% pour Wall Street plus forte baisse depuis 2008). Le CAC 40 est passé de 5600 à 4600 points – 17,86% courant décembre et termine l'année sur une perte de – 10,95% sa plus forte baisse depuis 2011. Nous assistons à une **reprise modérée de la hausse des taux d'intérêts**.

Les marchés financiers en 2018

Du côté des USA, Jérome Powell président de la Banque Centrale Américaine a augmenté le taux de la FED à 3 reprises depuis décembre 2017 de 1,30 à 2,25% justifiant ces interventions par les prévisions favorables de la croissance américaine. Trump de son côté désapprouve cette politique du relèvement du coût du crédit et cherche aujourd'hui à le démettre de ses fonctions, Le plan Trump avec la baisse des impôts et sa politique protectionniste ont des retombées économiques en contradiction avec la politique monétaire de M Powell. M Trump aura donc du mal à rééditer sa performance économique en 2019.

En Europe, La BCE va durcir progressivement sa politique monétaire. Toutefois ses taux directeurs devraient rester au plus bas au moins jusqu'à l'été. Après 4 ans de soutien au crédit et à l'économie, la BCE a réaffirmé arrêter fin décembre 2018 les achats nets d'actifs sur le marché, Comme aux USA on s'attend à une hausse des taux d'intérêts même si ceux devraient rester dans une fourchette encore basse

Du côté de la France

La France va lever 200Md€ d'emprunts en 2019 et sera le plus gros emprunteur juste derrière l'Italie. A court terme – 1 an, la France emprunte encore à des taux négatifs. Elle a émis au taux moyen de 0,68% sur 10 ans en 2017 contre 0,80% fin 2018.

Pour rappel l'endettement de la France était de 2000Mds€ en 2014 ; nous en sommes à 2322Mds€ au 3ème trimestre 2018. La part de l'endettement des collectivités représente 8,6% en 2017 et était de 9,28% en 2014. On n'attend aucune baisse avant 2021 et l'Etat prévoit une dette ramenée à 91,40% du PIB en 2022 (cela ne reste qu'une prévision).

Mais l'autre préoccupation qui pointe son nez est la hausse de l'endettement des ménages et des entreprises. Des problèmes risquent de surgir si les taux repartent à la hausse;

Le remboursement des intérêts de la dette représente 42 Mds€. C'est le 2ème budget après l'Education Nationale. On comprend mieux le manque d'investissement dans nos grandes administrations comme les hôpitaux, la police, l'armée, la justice ou encore les maisons carcérales. Comme pour ces dernières années nous allons souhaiter que les taux ne repartent pas à la hausse car l'Etat ne sachant pas diminuer ses dépenses, se tournera une nouvelle fois vers nous. J'ai peur que les cahiers de doléances et le grand débat national ne changent rien. L'argent gratuit se termine, quid de l'avenir de la France ???

Quelques chiffres clés et prévisions de l'économie française

- **Taux de croissance du PIB (en volume)**

1,8% en 2018 contre1,1% en 2016 et 2,2% en 2017
1,7% en 2019
1,7% en 2020 et 2021
1,8% en 2022

- **Taux de croissance des prix à la consommation**

1,6% en 2018 contre 0,2% en 2016 et 1,0% en 2017
1,3% en 2019
1,4% en 2020,1,75% en 2021 et 2022

- **Tauxd'intérêt**

Taux courts (3 mois): **0,40% en 2019** contre-0,40% en 2018
Taux longs (10 ans): **2,15% en 2019** contre1,40% en 2018

Le Projet de Loi de Finances (PLF) 2019

Le PLF 2019 s'inscrit dans la continuité de la loi de programmation des finances publiques pour 2018-2022, qui a été présentée lors du PLF 2018, à savoir la restriction des dépenses de fonctionnement et des incitations aux maintiens du niveaux des investissements. Il présente également la 2ème tranche de la baisse de la taxe d'habitation (TH). Pas de grands chamboulements dans ce PLF au vu de l'approche des prochaines élections municipales.

- Encadrement de **l'évolution du solde budgétaire** : la part des collectivités territoriales dans la dette publique (8,6% aujourd'hui) devra être ramené à 5,9% en 2022.
- Encadrement de **l'évolution des dépenses** : environ 70% des 322 collectivités territoriales (228) qui entraient dans le cadre de la contractualisation de leurs finances avec l'Etat ont accepté le principe de surveiller l'évolution de leurs dépenses en volume à +1,2% par an.

Les incidences pour la commune

L'an dernier je vous avais dit que l'Etat encourageait les autres collectivités à limiter leurs dépenses de fonctionnement à 1,2% sans obligations afin de contribuer au redressement des finances. J'ai peur que cet encouragement ne se transforme en une obligation qui ne dit pas son nom. Nous devons dès cette année sur notre DOB annoncer la hausse de nos dépenses de fonctionnement, Vous verrez plus loin que nous sommes au-delà des 1,20% préconisés. Cela s'explique au travers des importants travaux de réhabilitation de l'Ecole Bellevue.

Je vous rappelle que dans le cadre de la surveillances des comptes publiques, **le ratio d'endettement** des collectivités (rapport dette / CAF Brute de l'exercice écoulé) sera regardé de près. Ce ratio prend en compte le budget principal et les budgets annexes et est donné en nombre d'années. Un plafond national de référence à ne pas dépasser est prévu en fonction de la taille de la collectivité. Pour une Commune de moins de 10.000 habitants, le maximum est 10 ans (13,6 années pour notre commune). Dans notre cas, nous serons comme chaque année convoqué par le Préfet pour nos comptes et notre endettement

Les dotations de l'Etat

En 2019 l'Etat transférera aux collectivités 111,4Mds€ en hausse de 6,5% par rapport à 2018. Cette hausse tient principalement à la compensation du dégrèvement de la TH pour 80% des ménages (soit +4,8Mds€).
L'enveloppe de la DGF baissera de 6M€ en 2019 passant de 26,960Mds€ à 26,953Mds€, la DSU et la DSR augmentent chacune de 90M€. Certaines communes, comme en 2018, pourront voir leurs dotations diminuer ou augmenter (en fonction de la richesse et de la population de la commune mais aussi d'autres critères). Pour notre commune nous attendons une légère baisse des dotations de l'Etat comme l'an dernier.
Toutefois à partir de 2019 le Préfet devra expliquer les raisons des écarts de montant de DGF d'une année sur l'autre. De 2013 à 2018, la commune aura donc perdu près de 28,19% des dotations en provenance de l'Etat, soit un cumul depuis 2014 de 1M€.

Dotations ETAT depuis 2013

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	PERTE
Dotations	***Réalisé***	***Réalisé***	***Réalisé***	***Réalisé***	***Réalisé***	***Réalisé***	**CUMULEE**
FPIC	50 633 €	74 433 €	103 081 €	98 748 €	107 217 €	106 462 €	
DGF	798 983 €	755 991 €	657 503 €	551 881 €	494 897 €	489 615 €	
DSR	66 634 €	66 022 €	70 883 €	74 378 €	77 969 €	79 542 €	
Dot. Péréquation	144 084 €	122 690 €	108 992 €	98 093 €	88 284 €	85 894 €	
Ensemble	**1 060 334 €**	**1 019 136 €**	**940 459 €**	**823 100 €**	**768 367 €**	**761 513 €**	**989 095 €**

II – Le paysage financier des collectivités en 2019 (4/4)

Les incidences pour la commune de Mûrs Erigné

- **Le Fonds National de Péréquation** pour les communes (ressources fiscales de certaines collectivités reversées à des collectivités moins favorisées.) est maintenu à 1Md€.
- La **DETR** (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) est maintenue à son niveau de 2018 à 1046M€ ; par contre la **DSIL,** Dotation de Soutien à l'Investissement Local, voit son enveloppe passer de 615M€ en 2018 à 570M€ pour 2019. La **DPV** Dotation de la Politique de la Ville passe à 150M€.
- La **Taxe d'Habitation (TH)** sera supprimée progressivement (-30% en 2018, -65% en 2019 et exonération totale en 2020 pour 80% des ménages). Budgétairement, la réforme aura donc pour conséquence de réduire le montant des contributions directes et d'augmenter les compensations de l'Etat. La perte pour l'Etat est de 10,1Mds pour les 80% des ménages auquel nous rajoutons autant pour les 20% des ménages restants. La perte totale est entre 21 et 26 Mds€ selon les sources. La question de la pérennité dans le temps de la compensation de ce dégrèvement par l'Etat est un facteur majeur d'incertitude sur l'évolution des budgets communaux dans les prochaines années.
- L'an dernier j'indiquais « L'actualisation des **valeurs locatives** foncières correspondra désormais à l'évolution de l'inflation constatée sur un an (nov à nov) soit 1,012% en 2018 ». Elle sera pour 2019 de 1,022% et l'inflation 2018 est de 1,80%.

III - Situation Financière de la commune (1/10)

L'analyse financière porte sur l'exploitation du dernier compte administratif de 2017 adopté en mars 2018

En dépenses : Les charges réelles de fonctionnement ont progressé de 2,9% entre 2016 et 2017 passant de 4380K€ à 4505K€ alors qu'elles avaient diminué de 2,8% entre 2015 et 2016.

Les charges de personnel représentent 62,5% des dépenses réels de fonctionnement. Elles ont progressé de 1,07% en 2016 contre 4.6% en 2017, soit +125K€, et ce pour plusieurs raisons :

- le recensement de janvier et février 2017 a entraîné une dépense de 40174€ pour un remboursement de l'Etat de 10 447€.
- le recrutement de 3 personnes en CDD pour faire face aux arrêts longue maladie de plusieurs agents
- le paiement sur le budget principal des frais de personnel pour le budget annexe « livraison et confection de repas »

Rapportées au nombre d'habitants elles passent à 514€/habitant contre 432€/habitant pour la moyenne régionale.

III - Situation Financière de la commune (2/10)

Les autres dépenses

Les subventions versées ont augmenté de 14% passant de 278K€ en 2016 à 317K€ en 2017. Ceci pour 2 raisons : une augmentation de notre participation au CCAS et aussi la mise en place d'une nouvelle subvention en faveur du budget annexe de la commune « Confection et Livraison de Repas ». Les associations sportives ont vu leurs subventions diminuer de 14%. Ceci s'explique par la subvention exceptionnelle versée en 2016 à l'ASI Tennis. Sinon les montants versés sont restés les mêmes.

Les charges financières ont diminué de 18% entre 2016 et 2017, soit 7,9% des dépenses réelles de fonctionnement. Elles se sont élevées à 45€ /habitant contre 33€ /habitant pour la strate régionale.

Evolution des Charges de Fonctionnement

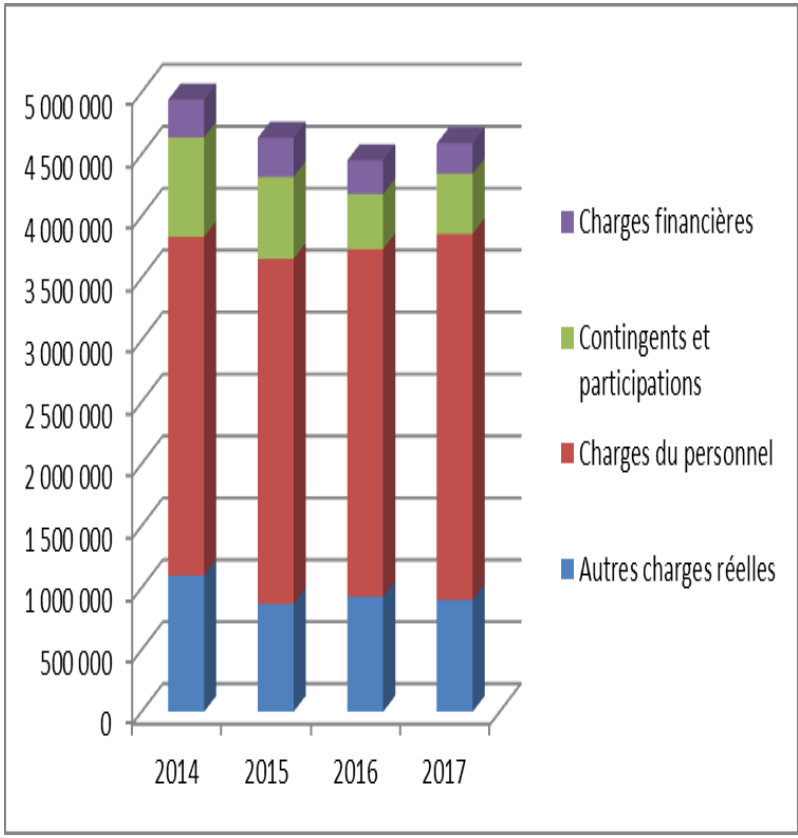

Fiscalité reversée

Depuis la création de la Communauté Urbaine d'Angers et depuis le transfert de la compétence voirie, notre attribution de compensation est négative et nous avons dû verser à ALM 266K€ en 2017 à ce titre, contre 269K€ en 2016. Par contre nous avons touché au titre de la DSC (Dotation de Solidarité communautaire) 202 K€ soit un abondement de 64K€.

Pour rappel, la CU Angers assume les compétences eau-assainissement, collecte des ordures ménagères, aménagement du territoire, voies et réseaux, développement économique, transports et la compétence GEMAPI.

III - Situation Financière de la commune (4/10)

- **En recette :** La hausse très mesurée de nos charges pâtit de la hausse très faible des produits réels de fonctionnement (+2%) après plusieurs années de recul. Ils correspondent à 922 €/hab en 2017 soit un niveau inférieur à la moyenne régionale 1 030 €/hab.

- La DGF a connu une nouvelle baisse de 8.7% après 13.72% en 2016 et 7.8% en 2015.

Structures recettes réelles de fonctionnement 2017

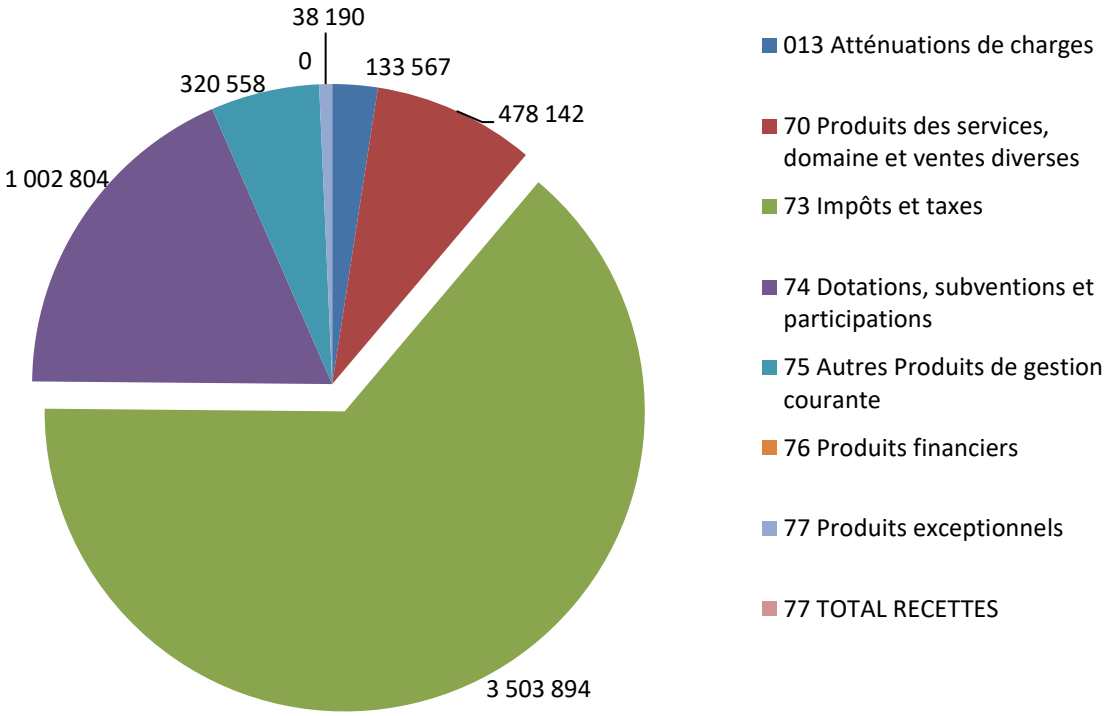

Les ressources fiscales

Les **ressources fiscales** ont progressé de 3,4% en 2017 pour atteindre 3 237K€ et représentent 63,9% des produits réels de fonctionnement contre 63,1% en 2016.

Elles représentent 589€/hab, niveau inférieur à la moyenne régionale (652€/hab). Toutefois **le produit des impôts locaux** se situe à 535€/hab soit un niveau supérieur à la moyenne régionale qui est de 448€/hab.

Cette hausse devrait se poursuivre puisque plus de 300 logements seront construits d'ici 2020 (sous réserve bien sur de la compensation de l'Etat).

Pour info nous rappelons que depuis 2014 nous n'avons pas touché aux taux de nos impôts locaux TH et TF.

Evolution des Produits Réels de Fonctionnement

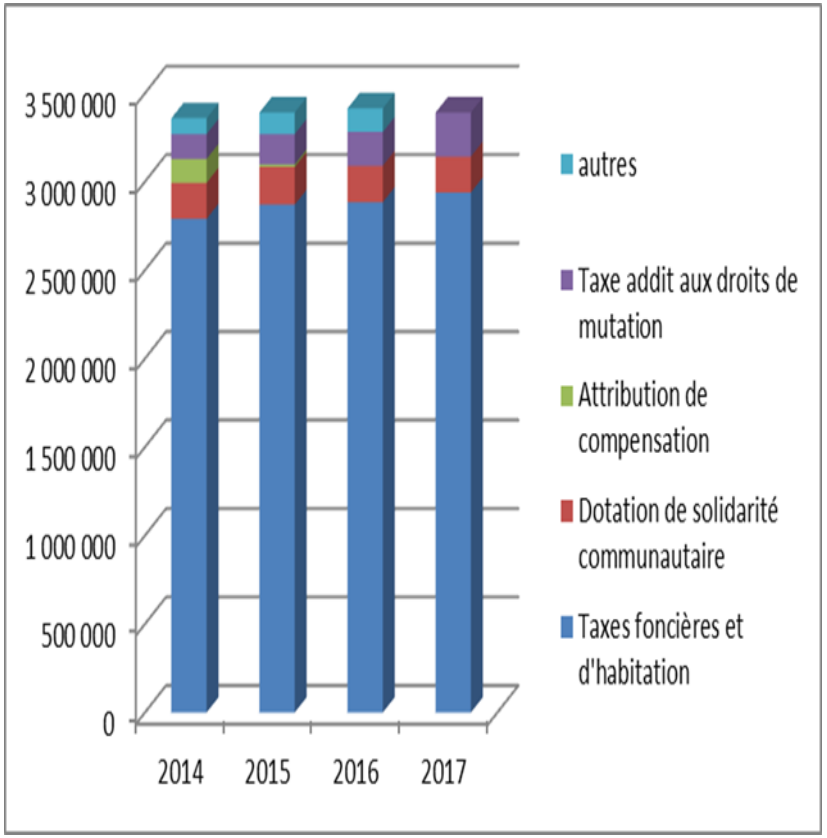

Le ratio de rigidité des charges

De ce fait le **ratio de rigidité des charges** structurelles atteint la barre des 61,08% (57% en 2015 et 59,95% en 2016) en raison d'une forte hausse des charges de personnel +125K€ contre une hausse moindre des produits réels de fonctionnement +100K€. Pour rappel le ratio de rigidité des charges ne devrait pas dépasser 56%.

Ce constat dégradé révèle donc une grande faiblesse dans la capacité de la collectivité à engranger des fonds nécessaires au remboursement du capital de la dette et d'autant plus dégager suffisamment d'épargne pour accompagner un programme d'investissement.

LIBELLE_ARTICLE	2013	2014	2015	2016	2017
Taxes foncières et d'habitation	2 754 455,00	2 790 113,00	2 869 402,00	2 883 688,00	2 939 280,00
Dotation de solidarité communautaire	203 562,00	203 692,00	213 297,00	206 249,00	202 513,00
Attribution de compensation	134 743,00	134 743,00	14 919,00		
Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe	111 817,42	141 031,71	171 862,72	190 803,84	249 561,51
Autres	69 454,03	89 002,09	121 206,29	133 541,18	0,00
Total	3 274 031,45	3 358 581,80	3 390 687,01	3 414 282,02	3 391 354,51
AC Négative reversée à ALM				-269 700,00	-266 166,00

Evolution de la Capacité d'Autofinancement (CAF)

- En 2017 la **Capacité d'Autofinancement brute (CAF)** est en baisse par rapport à 2016 passant de 583K€ à 558K€.
- La **CAF brute** est donc en diminution de 4,3% par rapport à 2016, nos charges ayant augmenté de +125K€ contre une augmentation de nos produits de +100K€. Elle s'établit donc à 102€/hab alors que la moyenne régionale est à 216 €.
- La collectivité dégage 11% de CAF Brute à partir de ses produits réels de fonctionnement contre 21% pour des communes régionales de même strate.
- En 2017 la **CAF nette** ressort à -123K€. Toutefois malgré une CAF nette négative elle est en progression de + 410% par rapport à 2016 (-628K€). Par habitant elle ressort à -23€ contre une moyenne régionale de +131€. Elle était de -1148€ il y a un an,

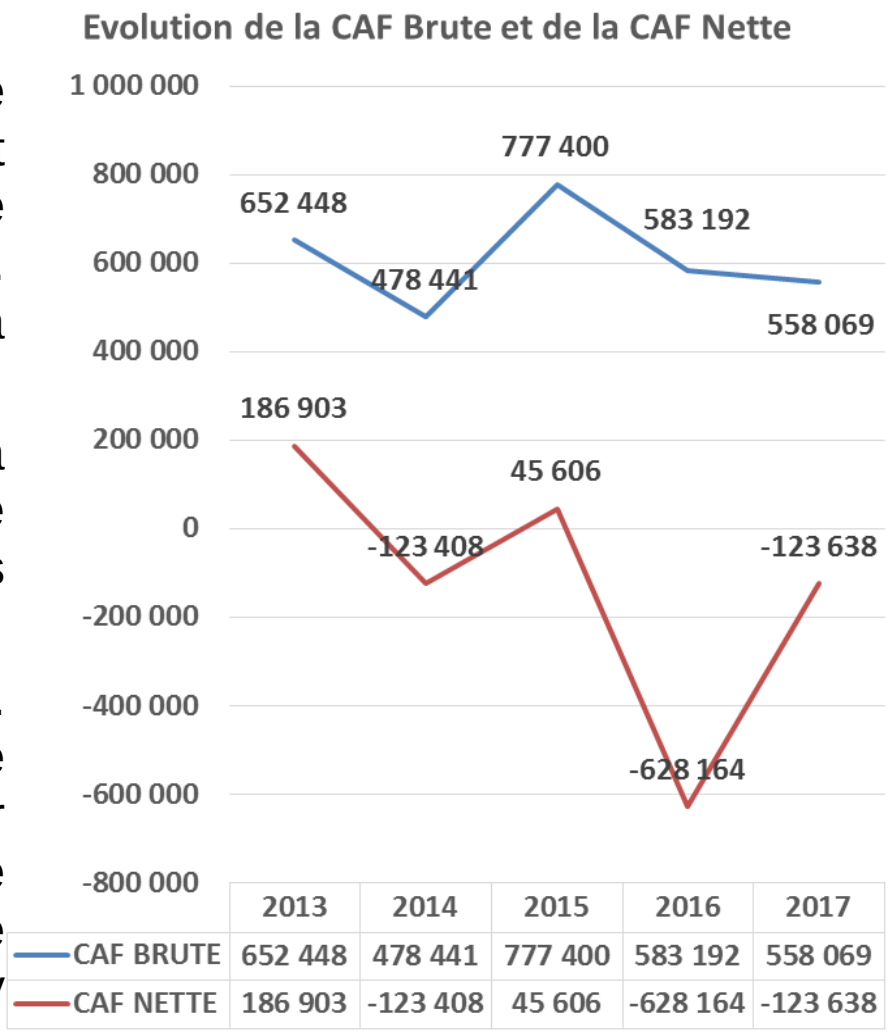

	2013	2014	2015	2016	2017
CAF BRUTE	652 448	478 441	777 400	583 192	558 069
CAF NETTE	186 903	-123 408	45 606	-628 164	-123 638

III - Situation Financière de la commune (8/10)

En 2017 les dépenses d'équipement ont progressé de 36% par rapport à 2016 pour s'élever à 669K€ et représentent une dépenses totale sur **les 3 dernières années de 2382K€ soit une moyenne de 794K€**.

Le **remboursement de la dette en capital** a fortement diminué puisque nous passons de 1211K€ en 2016 à 682K€ en 2017 ce qui représente 124€/hab soit un niveau bien supérieur à la moyenne régionale qui est de 85€/hab.

L'**emprunt en devises** s'élève à 419 K€ au 31/12/2017 et représente 5,6% du capital restant dû. Les pertes de change sur 2017 se sont élevées à 10414 €.

Le **ratio de surendettement est de 13,6 années** en 2017 contre 13,5 années fin 2016 et 12 années fin 2015. La moyenne régionale s'établit à 3,8 années de CAF brute fin 2017.Si le ratio s'est stabilisé par rapport à 2016, le recul de la dette a été contrebalancé par la baisse de la CAF brute. La situation financière de notre commune reste des plus critique, raison pour laquelle nous restons dans le réseau d'alerte des communes.

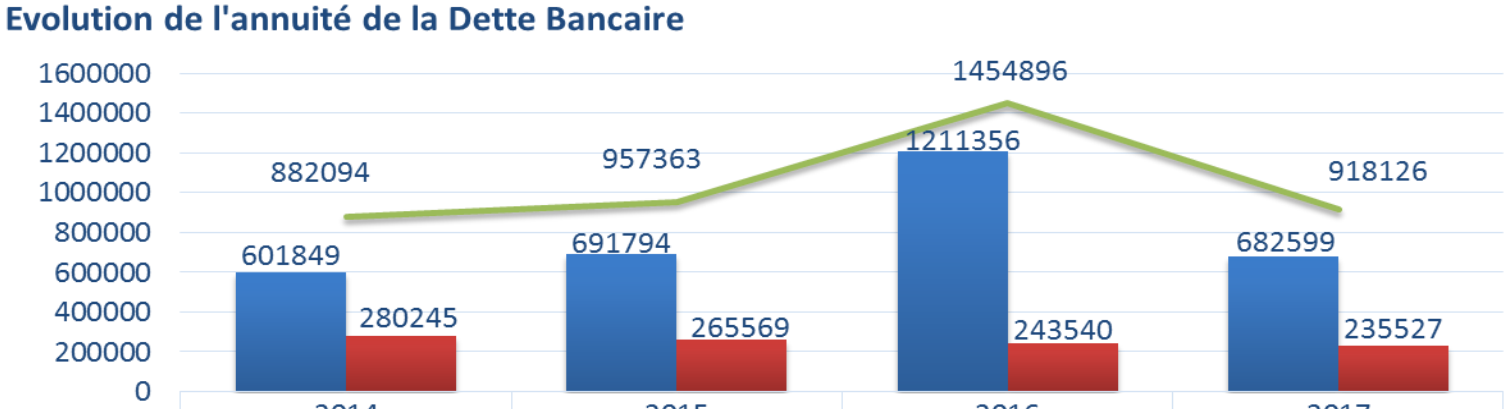

	2014	2015	2016	2017
Remboursement Capital	601849	691794	1211356	682599
Intérêts des Emprunts	280245	265569	243540	235527
Total Annuité	882094	957363	1454896	918126

Synthèse des principaux indicateurs

TABLEAU DE SYNTHESE			
Montant en K €	2016	2017	2016/2017
Produits réels de fonctionnement	4962	5477	10,37%
dont recettes fiscales	3462	3503	1,19%
dont dotations	1008	1002	-0,60%
Charges réelles de fonctionnement	4380	4904	11,96%
dont charges de personnel	2695	2953	9,57%
CAF Brute	583	558	-4,29%
CAF Nette	-628	-123	411,00%
Dépenses d'équipement	492	669	35,97%
Encours de la dette	7872	7482	-4,96%

III - Situation Financière de la commune (10/10)

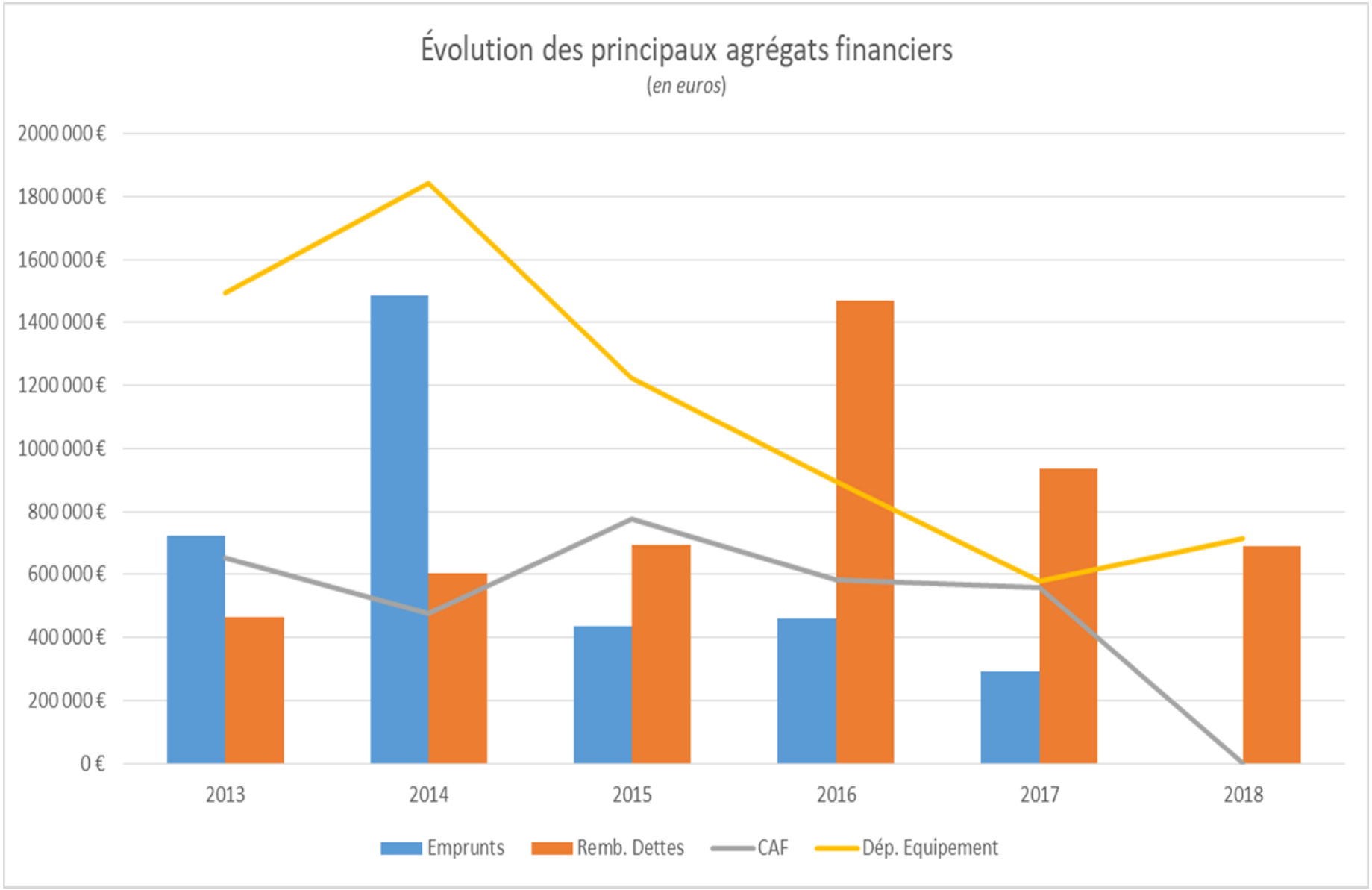

Les enjeux et défis

- Comme chaque année notre souhait sera de rétablir une **CAF nette positive sur le long terme**
- **Diminuer le volume de la dette**
- **Prioriser** les **besoins réels** de la collectivité
- Tenir compte des enjeux d'**aménagement de l'espace et de la restructuration urbaine.**

Les contraintes externes:

- L'évolution modeste des **bases fiscales pour 2019 : +1,022%.** Nous avons vu plus haut dans quel flou nous étions concernant cette TH. Espérons qu'on en sache davantage courant du 1er semestre suite au projet de loi de Finances Rectificative dédié aux collectivités. Quid de la compensation de l'Etat concernant la baisse de la TH sur 2019/2020. En 2020, 77,90% des ménages érimûrois seront exonérés de la TH, 531 foyers seront toujours assujettis et la commune perdra 967K€ à ce jour de TH, montant qui devrait être compensé en principe par l'Etat…
- L'évolution des charges de personnel tiendra compte de la mise en place au 1er janvier 2019 du nouveau Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel – **RIFSEEP** et mise en place également le 1er janvier 2019 du PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) initié en 2015 et suspendu en 2017 et 2018.

Les grandes orientations

- 1/5 - les dépenses et recettes de fonctionnement
- 2/5 - les dépenses et recettes d'investissement
- 3/5 - le recours à l'emprunt et l'encours de dette
- 4/5 - les principaux projets d'investissement
- 5/5 - les budgets annexes

Sur 2018, le résultat de la section de fonctionnement s'établira **sous réserve de validation par le receveur municipal comme suit** :

AFFECTATION DES RESULTATS 2018

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de ... ..., après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 le ... ...

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2018

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	**401 093,66**
- un excédent reporté de :	**542 244,06**
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	**943 337,72**
- un excédent d'investissement de :	**242 831,64**
- un déficit des restes à réaliser de :	**435 330,00**
Soit un besoin de financement de :	**192 498,36**

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	**943 337,72**
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	**192 498,36**
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	**750 839,36**
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	**242 831,64**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

L'ADJOINT AUX FINANCES Roger FERNANDEZ

IV- Les orientations budgétaires 2019

1/5 Les dépenses et recettes de fonctionnement

- Comme ces dernières années, l'effort de réduction des dépenses générales demandé aux services se poursuit, nos dépenses réelles de fonctionnement ne devant pas dépasser 1,2% par rapport à l'an dernier. Cette obligation ne sera pas tenu en 2019 ni en 2020. Cela s'explique par des charges nouvelles qui vont apparaitre notamment suite à la location de bungalows pour la rénovation de l'Ecole Bellevue.
- Le budget prévisionnel des **charges de personnel** tiendra compte du nouveau régime indemnitaire et des éventuels avancements de grade.
- Le **tableau des effectifs 2019** connaîtra par ailleurs quelques mouvements avec le départ en retraite de 4 agents.
- Le montant du chapitre 012 qui concerne les charges de personnel sera donc évalué à environ **3000K€** contre 2862K€ en 2017.

Catégorie	Grades	Nbr équivalent temps pleins pouvus
EMPLOIS FONCTIONNELS		
Cat. A	Directrice générale des services	**1**
FILIERE ADMINISTRATIVE		
Cat. A	Attaché principal (non pourvus : détaché sur emploi foctionnel)	**0**
	Attaché	**1**
Cat. B	Rédacteur principal 2ème classe	**1**
	Rédacteur	**3**
Cat. C	Adjoint administratif principal 1ère classe	**3**
	Adjoint administratif principal 2ème classe	**6**
	Adjoint administratif	**7**
	TOTAL filière administrative (dont emplois fonctionnels)	***22***
FILIERE TECHNIQUE		
Cat. B	Technicien Principal 1ère classe	**3**
Cat. C	Agent maîtrise principal	**1**
	Adjoint technique principal 1ère classe	**12,33**
	Adjoint technique principal 2ème classe	**5,21**
	Adjoint technique	**9,1**
	TOTAL filière technique	***30,64***
FILIERE SOCIALE		
Cat. C	Agent social	**0.69**
	ATSEM principal 1ère classe	**1,93**
	ATSEM principal 2ème classe	**2,63**
	TOTAL filière sociale	***5,25***
FILIERE CULTURELLE		
Cat. B	Assistant de conservation principal 1ère classe	**1**
Cat. C	Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	**0.63**
	Adjoint du patrimoine	**1,38**
	TOTAL filière culturelle	***3,01***
FILIERE ANIMATION		
Cat. C	Adjoints d'animation principal 2ème classe	**2,2**
	Adjoints d'animation	**4,28**
	TOTAL filière animation	***6,48***
POLICE MUNICIPALE		
Cat. C	Garde-Champêtre chef principal	**1**
	TOTAL filière police municipale	***1***
TOTAL GENERAL		**68,38**

IV - Les orientations budgétaires 2019

1/5 Les dépenses et recettes de fonctionnement

En ce qui concerne les autres charges de gestion courante :

- Le volume des **subventions versées** au chapitre 65 pour les associations devrait s'élever pour 2019 à 295 K€ dont 86K€ pour le CCAS, et 32K€ pour la Programmation Culturelle. Les modalités d'attribution n'ayant pas changé, les montants versés aux associations sportives seront sensiblement les mêmes.
- Le Budget annexe « Confection et Livraison de Repas » a été clôturé au 31/12/2018 et ne sera donc pas reconduit en 2019. La comptabilité de la restauration scolaire se fera donc désormais sur le Budget Principal de la commune.
- Les **produits des contributions directes** sont évalués à +1% soit un produit attendu de 3031K€.
- Le montant perçu au titre des **droits de mutations** s'est révélé supérieur à celui escompté : 202K€ en 2018. Pour 2019, nous pensons, tout en étant réaliste, que la tendance de ces dernières années devrait se confirmer. Une prévision de recette de l'ordre de 180K€ nous parait raisonnable.

		Budget 2018	Réalisé
Total		4 855 147 €	4 729 196 €
011	Charges à caractère général	941 422 €	1 007 815 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 100 000 €	2 862 001 €
014	Atténuations de produits	286 001 €	286 001 €
022	Dépenses imprévues	40 566 €	0 €
65	Autres charges de gestion courante	481 828 €	478 954 €
67	Charges exceptionnelles	5 330 €	94 425 €

		Budget 2018	Réalisé
Total		5 252 203 €	5 503 822 €
013	Atténuations de charges	161 000 €	154 867 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	462 874 €	509 276 €
73	Impôts et taxes	3 438 380 €	3 514 522 €
74	Dotations, subventions et participations	926 850 €	993 948 €
75	Autres produits de gestion courante	259 899 €	326 860 €
77	Produits exceptionnels	3 200 €	4 349 €
	Résultat d'exploitation	**397 056 €**	**774 626 €**
66	Charges financières	254 300 €	228 193 €
	CAF Brute	**142 756 €**	**546 433 €**
16	Emprunts et dettes assimilés	472 500 €	455 200 €
		-329 744 €	91 233 €

2/5 Les recettes et dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement ont progressé de 23% en 2018 et s'élèvent donc à 714K€ contre 580K€ en 2017.

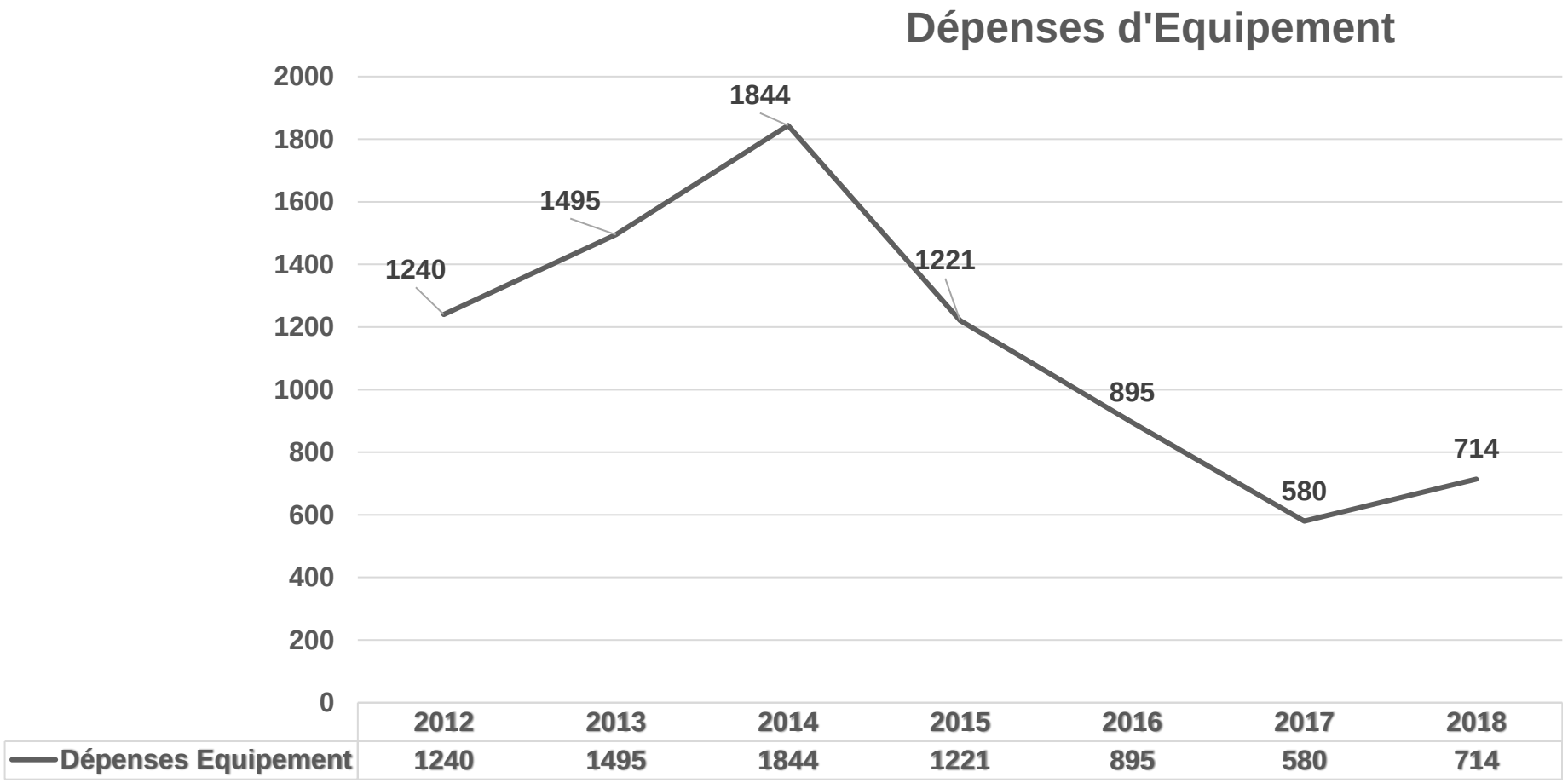

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses Equipement	1240	1495	1844	1221	895	580	714

2/5 Les recettes et dépenses d'investissement

Comme ces dernières années, 2018 a été marquée par une gestion rigoureuse des choix d'investissements. Voici la liste des principales opérations réalisées :

INVESTISSEMENTS 2018

Opérations		Montant réalisé	RAR reporté en 2019
Voirie Urbaine		209 134 €	95 250 €
Sécurité Incendie		2 932 €	2 935 €
Aménagement la Bouzanne		23 169 €	84 235 €
Plan Paysage		18 938 €	21 180 €
OAP Centre		12 175 €	8 060 €
Plan Gestion Roche de Murs		38 936 €	5 044 €
Site Escalade		19 250 €	
Eclairage Public		49 680 €	
PMR autres batiments publics		134 784 €	24 195 €
PMR Ecoles		27 408 €	17 712 €
Hotel de Ville			5 640 €
Ancienne Mairie		1 265 €	
Batiments divers		17 213 €	7 350 €
Informatique		10 970 €	27 618 €
Services Techniques	matériel transport	6 261 €	27 000 €
	matériel et outillage	7 177 €	690 €
	esp verts mobilier	5 640 €	
	arbres	1 834 €	3 215 €
Cimetières			4 705 €
Ecole Bellevue		14 370 €	89 040 €
Espace Jeunesse		1 140 €	
Maison de l'enfance		1 285 €	
Salle M CHARRIER		32 470 €	
CCJC		31 823 €	11 104 €
TOTAL		**667 854 €**	**434 973 €**

2/5 Les dépenses et recettes d'investissement

Pour 2019, les **recettes d'investissements** mobilisées pour financer les dépenses d'équipements devraient marquer un fléchissement. Toutefois nous attendons des subventions importantes pour financer l'Ecole Bellevue qui se fera sur les exercices 2018,2019 et 2020.

Elles se sont établies à **1 375**K€ en 2018, contre **1 461**K€ en 2017.

- Les **dotations et fonds divers** se sont élevés à 596K€ en 2018 dont 58K€ au titre du FCTVA et 67K€ au titre de la taxe d' aménagement, contre 185K€ en 2017 pour le FCTVA et 100K€ pour la taxe aménagement.
- **Les subventions d'équipement** ont été de l'ordre de 75K€ en 2018 et les participations pour le PAE Grand Claye ont été de 130K€.
- **Le produit des cessions d'immobilisations** ont été de 144K€ en 2018.

2/5 Les dépenses et recettes d'investissement

Pour 2019, le montant estimé des recettes suivantes est de :

- **FCTVA :** Les recettes du **FCTVA** devraient continué à diminuer vu les investissements réalisés ces 2 dernières années. Après 185K€ en 2017 et 58K€ en 2018 nous attendons 50K€ pour 2019.

- **Taxe d'Aménagement :** Nous avons touché au titre de **la Taxe d'Aménagement** pour 2018, 67K€ et attendons pour 2019 environ 80K€ sachant que depuis 2017 c'est ALM qui perçoit cette taxe et qui nous redistribue 80% du montant de la taxe perçue.

- **Dotations aux amortissements :** Elles sont estimées pour leur part à 202K€

- **Cessions d'Immobilisations :**La vente des logements de Trémur devrait se concrétiser cette année et nous verrons la mise en vente de la Fontaine du Mont.

3/5 - Le recours à l'emprunt et la gestion de la dette

Le remboursement du capital de nos emprunts bancaires, sera de 469K€ en 2019 contre 471K€ en 2018.
Les charges financières sont évaluées pour 2019 à 214K€, hors perte de change latente liée au franc suisse et frais de portage liés aux réserves foncières.
En 2018, aucun emprunt n'a été contracté et comme les années passées nous n'avons pas eu recours à une quelconque ligne de trésorerie. Ceci confirme notre amélioration des finances de la commune et donne aussi à la lecture de notre bilan annuel une meilleure image de nos comptes au 31/12/2018.

Evolution des remboursements par année

Année	*Capital*	*Intérêts*	*Frais*	*Total versement*
2016	1 215 123,01	249 483,22	3 557,76	1 468 163,99
2017	696 333,89	238 075,96	0,00	934 409,85
2018	471 582,23	219 987,57	0,00	691 569,82
2019	468 655,00	213 575,13	0,00	682 230,13
2020	475 700,33	207 513,45	0,00	683 213,78
2021	465 474,92	192 875,15	0,00	658 350,07
2022	476 749,69	178 169,18	0,00	654 918,87
2023	488 462,28	163 011,30	0,00	651 473,58
2024	473 706,67	147 539,43	0,00	621 246,10
2025	457 230,40	132 458,16	0,00	589 688,56
2026	432 179,05	118 152,90	0,00	550 331,95
2027	442 925,28	103 973,39	0,00	546 898,67
2028	420 712,22	89 447,77	0,00	510 159,99
2029	418 499,05	75 766,23	0,00	494 265,28
2030	418 325,68	62 225,82	0,00	480 551,50
2031	359 530,66	48 709,22	0,00	408 239,88
2032	305 796,28	37 875,56	0,00	343 671,84
2033	265 530,72	27 939,83	0,00	293 470,55
2034	244 712,71	19 722,60	0,00	264 435,31
2035	141 568,84	11 619,86	0,00	153 188,70
2036	53 392,31	7 946,27	0,00	61 338,58
2037	54 127,59	7 037,10	0,00	61 164,69
2038	40 256,54	6 111,31	0,00	46 367,85
2039	41 030,02	5 168,49	0,00	46 198,51
2040	37 410,89	4 240,02	0,00	41 650,91
2041	36 749,56	3 420,77	0,00	40 170,33
2042	37 576,43	2 593,90	0,00	40 170,33
2043	38 421,90	1 748,43	0,00	40 170,33
2044	26 331,20	884,03	0,00	27 215,23
Total		2 577 272,05		12 084 925,18

3/5 - Le recours à l'emprunt et la gestion de la dette

- Aucun prêt n'a été contracté en 2018. L'encours de la dette diminue et s'élève à **7 121**K€ au 31/12/ 2018,
- La charge de la dette s'établit à **1294€/hab à fin 2018 contre 1357€ à fin 2017** (pour rappel 832 €/hab pour la moyenne régionale en 2017).
- Le tableau ci dessous **présente le profil d'extinction** de la dette qui court jusqu'en 2044.
- En **2019**, le montant de l'emprunt qui pourrait être mobilisé devrait osciller entre 200 K€ et 400 K€.

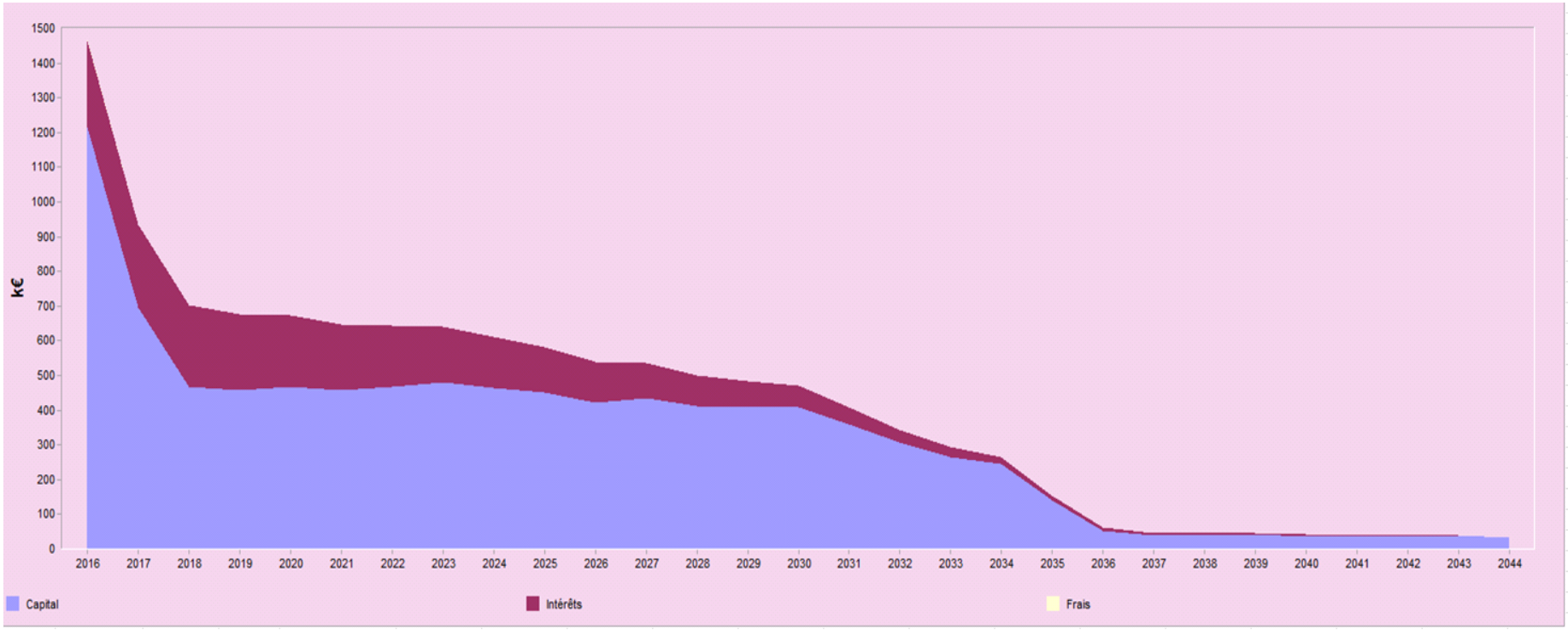

4/5 – Les principaux projets d'investissement

- Comme je l'ai dit plus haut, les tensions budgétaires qui affectent la collectivité restent fortes et sont accentuées par une politique gouvernementale qui ne rassure pas les communes ni les citoyens.
- Même si l'Etat dit ne pas toucher à l'enveloppe globale des dotations des communes, nous voyons bien que la répartition n'est pas la même d'une année sur l'autre. Raison pour laquelle nous aurons encore cette année certaines contraintes budgétaires. Si notre endettement diminue, l'**équilibre de notre budget** reste toutefois très fragile.
- Nous devrons contenir dans la mesure du possible l'évolution des charges de personnel.

En ce qui concerne l'investissement, le **PPI** ,qui sert de tableau de bord pour les investissements des années à venir, a été arrêté à fin 2018 à 2 313K€. Il s'agit d'un volume d'investissement important du fait entre autres de la rénovation de l'Ecole Bellevue. Dans ce PPI, nous tenons compte des dépenses mais pas de l'ensemble des recettes. Nous avons indiqué les subventions que nous devrions toucher mais n'avons noté aucun montant concernant la mise en vente de certains biens de la Commune, ni d'un éventuel prêt.

Malgré ce PPI important pour notre Commune, nous veillerons à emprunter moins que notre remboursement d'emprunts afin de continuer à nous désendetter, mais aussi à redresser le niveau de la **CAF nette**. Chaque investissement doit être un besoin réel pour notre Commune et nos concitoyens.

4/5 – Les principaux projets d'investissement

TTC	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021
Dépenses d'Investissement					
Entretien Voirie	329 640	380 444	701 150	352 000	345 000
Voirie PPI	78 050	219 134	223 800	133 000	255 000
PMR Voirie	86 800	70 000	70 000	70 000	70 000
Eclairage Effacement des Réseaux	43 500	49 678	45 740	125 000	
Eaux Pluviales	10 150		307 000		
Protec Incendie		2 932	16 500		
Matériels, mobilier, signalétique	78 040	38 700	34 110	20 000	20 000
Végétaux	4 000		4 000	4 000	
Bâtiments	148 700	260 690	1 306 923	1 414 400	470 000
PMR Batiments	80 000	139 138	58 000		
Maison de l'Enfance		6 695	500		
Groupe Scolaire Bellevue	22 000	32 409	990 000	763 600	
Groupe Scolaire Charles Perrault	4 000	795	10 373		
Ecole Bellevue Maternelle			1 250		
Espace Jeunes		1 138		50 000	250 000
CCJC	12 500	14 216	23 920	50 000	
Signalétique Bat / voirie			2 400		
Salle Myriam Charrier	6 000	32 470			
Etude, extension, réalisation Salle Gds Moulins			10 000	100 000	100 000
Etude réalisation d'une nouvelle salle de sports					20 000
Ancienne Mairie		1 325	7 000		
Cimetières			30 000		
Stade			5 800	24 300	
Développement Touristique / Voies escalade			48 000		
Etude et construction Ateliers municipaux			20 000	150 000	100 000
Etude démolition et construction Salle Bellevue			50 000	250 000	
Hotel de Ville			5 800		
Econo Energie Bâtiments Divers	9 000	26 097	9 000	9 000	
Gendarmerie	6 000			8 000	
Matériel Professionnel		6 407	24 280	9 500	
Mobiliers divers			10 600		

IV - Les orientations budgétaires 2019

	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021
Opérations en cours	56 908	52 160	75 000	55 000	
Systèmes d'informations	56 908	23 450	55 000	55 000	
Sonorisation CCJC	0	28 710	20 000		
Fonds et concours	71 500	54 000	49 000	15 000	
Maine et loire Habitat Prop Guicheteau	34 000	34 000	34 000	0	0
Angers Loire Habitat rue des Serres	20 000	20 000			
MLH rue des Acacias			15 000	15 000	
Opérations nouvelles	64 600	30 000	31 000	27 000	150 000
Acquisition Terrains		30 000	31 000	0	
City stade					100 000
Skate park					50 000
Refondation de notre Site Internet				15 000	
Panneaux Lumineux				12 000	
Sous total Investissements	671 348	777 294	2 163 073	1 863 400	965 000
Remboursement du capital	690 451	471 582	468 655	475 700	
RAR					

Total dépenses d'Investissement (hors RAR)	**1 361 799**	**1 248 876**	**2 631 728**	**2 339 100**	**965 000**

Recettes d'Investissement	2 017	2 018	2 019	2 020	2 021
023/ Virement de la section de fonctionnement	570 000	460 200	600 000		
Amortissements	170 000	204 819	155 000	135 000	
FCTVA N-2	185 000	57 595	50 000	85 000	
Taxe d'aménagment	95 000	59 000	70 000		
Subventions	100 200	150 000	780 000	535 000	
Emprunt	110 000				
Autres	83 599	255 858	100 000		
Cessions		100 000	355 000		
Opération Nekken	48 000				
RAR					

Total des recettes d'investissement hors RAR)	**1 361 799**	**1 287 472**	**2 110 000**	**755 000**	**0**
Solde à financer	0	-38 596	521 728	1 584 100	965 000

4/5 Les principaux projets d'investissement

- Naturellement le projet de rénovation de l'Ecole Bellevue sera un investissement important pour la commune, raison pour laquelle il sera financé sur les exercices 2018/2019 et 2020.
- Des travaux importants de rénovation de la chaussée rue du Grand Pressoir seront faites cette année.
- Différentes études seront menées pour le remplacement et la démolition de la Salle Bellevue mais aussi des Ateliers Municipaux et de l'agrandissement de la salle des Grands Moulins.
- Sur le plan économique maintenant qu'est acté le principe de l'extension de notre Z A de l'Eglantier nous investirons entre 15 et 20K€ par an afin de lui donner une image plus accueillante et dynamique et attirer de nouvelles entreprises.
- La commune investit également dans le domaine touristique avec le lancement d'une étude stratégique pour accompagner notre développement touristique.
- Concernant le volet aménagement urbanistique et notre politique de développement durable nous poursuivrons le travail de 2017 et 2018.
- 2019 verra les premières livraisons de maisons pour l'éco quartier du Clos St Vincent (108 logements) et les premiers aménagements de l'éco quartier des Hauts de Mûrs.
- Le plan de gestion sur la Roche de Mûrs-Erigné démarrera cette année.
- Nous verrons se poursuivre les ateliers citoyens avec le projet Plus belle ma ville mais aussi du Plan Paysage et de l'OAP Centre.

5/5 Les budgets annexes

Le **CCAS** :

Pour 2019, la subvention versée par la ville sera de **86 000** € tout en maintenant les aides facultatives d'urgence aux familles érimûroises.

La **Programmation Culturelle du CCJC** :

La subvention 2019 sera de **53 000 €** dont **21 000 €** seront investis pour une nouvelle sonorisation, en complément de l'investissement déjà réalisé en 2018. L'objectif est de favoriser comme les autres années une programmation à destination d'un large public.

Le budget annexe Confection et livraison de repas a été supprimé, car les repas n'étant plus assujettis à la TVA, il n'avait plus lieu d'être. Les dépenses et recettes ont été réintégrées au budget principal ainsi que le résultat de l'exercice 2018.

Conclusion

- 2019 va voir la mise en place des cahiers de doléances et aussi du grand débat national. Nous ne verrons aucun changement avant le second semestre et j'ai peur que l'Etat ne demande un effort supplémentaire aux collectivités. Nous devrons donc, une fois encore, serrer les cordons de la bourse et ce d'autant plus que nous aurons des dépenses induites suite à nos investissements.
- La commune doit poursuivre sa politique de désendettement. Ceci d'une part afin de diminuer ses charges financières mais aussi retrouver une CAF Brute qui lui permette d'améliorer le financement de ses investissements. Elle doit aussi tendre le plus rapidement possible vers les ratios d'état.
- Notre politique d'investissement verra cette année la mise en chantier de l'Ecole Bellevue et plusieurs études pour les projets futurs tels que la nouvelle salle Bellevue, les ateliers municipaux ou encore l'agrandissement de la salle des Grands Moulins. Elle devra continuer sur ses missions essentielles et stratégiques.
- Et enfin elle devra poursuivre sa politique de mutualisation et notamment sur la polarité sud Loire.

Merci de votre attention